

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1020 23 septembre 1949.

n° 1020 23

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

23 septembre 1949

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1949

Date du numéro

30 septembre 1949

TEXTE INTÉGRAL

Abdi Didar, commis administratif du 11° échelon, qui fait l'objet de poursuites judiciaires depuis le 2 février 1940, est suspendu de ses fonctions pour compter du 3 août 1949.